

SEGPA

Principes pour la mise en œuvre des enseignements technologiques et professionnels en classe de 4^e et de 3^e

La préparation des élèves à l'accès à une formation professionnelle dans le cadre de leur scolarité en SEGPA résulte de la combinaison :

- Des travaux pratiques organisés au sein des plateaux techniques des SEGPA
- Des activités contribuant à la découverte professionnelle afin de diversifier les parcours de formation post troisième
- De la prise en compte du projet individuel de l'élève
- Des stages d'initiation et d'application en milieu professionnel

Les projets et réalisations conduits au sein des plateaux techniques permettent d'organiser des activités :

- s'inscrivant dans les limites prescrites par le code du travail
- représentatives de métiers dans des filières porteuses d'emplois (niv V)
- représentatives de situations professionnelles appartenant aux domaines d'activités du champ
- accessibles aux élèves afin de les mettre en situation de réussite
- permettant l'articulation entre les compétences acquises au cours de la scolarité et les langages techniques et les pratiques du monde professionnel

Les activités proposées dans le cadre des ateliers dès la classe de 4^e ainsi que les stages en entreprise, permettent d'appréhender des activités et des métiers diversifiés relevant du champ considéré. Les stratégies pédagogiques retenues font appel à des activités et des situations diversifiées qui mettent en jeu les connaissances et les compétences du socle commun.

En classe de 4^e : découverte des différents champs professionnels

Au cours de l'année scolaire les élèves découvrent les différents champs professionnels. Les activités proposées dans ce cadre ainsi que les stages d'initiation en entreprise doivent permettre aux élèves de découvrir une large variété de champs professionnels intégrant des activités liées à la production de biens et des activités liées à la production de services. Cette démarche peut être favorisée dans le cadre des activités de découverte professionnelle (visites d'entreprises-chantiers-ateliers, établissements de formation...) et par la mise en réseau des établissements (SEGPA entre elles, LP, EREA, sections d'apprentissage)

En classe de 3^e : choix d'un champ professionnel

L'objectif en 3^e est de préparer l'élève à la poursuite ultérieure d'une formation professionnelle qualifiante de niveau CAP au moins. Les activités proposées s'effectuent dans un champ professionnel en perspective d'objectifs professionnels faisant appel à des compétences communes à plusieurs métiers voisins. Les stages d'application prévus en classe de 3^e contribuent à appréhender les pratiques du monde professionnel et de son environnement et participent à l'élaboration progressive du projet d'orientation de l'élève débouchant sur une large palette de formations.

Les activités réalisées dans le cadre des enseignements technologiques et professionnels privilégient une approche concrète des métiers. De durée limitée dans le temps, les activités et projets techniques proposés en classe de 4^e et de 3^e permettent plusieurs réalisations au cours de l'année scolaire. Ils contribuent à l'acquisition de nouveaux apprentissages en liaison avec les objectifs professionnels des domaines visés et les connaissances et compétences du socle commun.

Découverte professionnelle

Les activités de découverte professionnelle conduites en liaison avec les enseignements professionnels participent également à la diversification des parcours. Conduites en référence aux orientations pédagogiques de la 3^e MDP6, les activités favorisent :

- la découverte d'activités et de métiers
- la découverte d'organisations (entreprises privées, publiques, administrations...)
- la découverte des lieux et des modalités de formation

Activités possibles :

- visites ou stages (en entreprises, en LP ou en CFA)
- échanges avec des professionnels ou des élèves en formation
- utilisation de documents ou d'informations issus des médias sur les métiers et secteurs professionnels (recherches et consultation de sites internet, documents professionnels, ressources de l'Onisep...)
- présentation des résultats (affiches, notes établies sur traitement de texte, diaporama...)

cf. site onisep : <http://www.onisep.fr>

site académique MDP6 : <http://www.ac-bordeaux.fr/pedagogie/ressources-pedagogiques/ressources-pedagogiques-transversales/valorisation-de-lenseignement-professionnel/troisieme-a-module-decouverte-professionnelle-6-heures.html>

Stages en entreprises (décret 2003-134 du 26 août 2003)

A partir de la classe de 4^e, des stages en entreprises participent à la découverte des activités professionnelles et des métiers, des connaissances techniques, à l'appréhension des attitudes sociales et professionnelles et à l'élaboration du projet d'orientation de l'élève.

Nature des stages	Objectifs	Durée et organisation	Obs.
En 4^e Stage d'initiation (décret n° 2003-812 du 26 août 2003)	<ul style="list-style-type: none">- Découvrir des activités professionnelles et des métiers- Développer les goûts et aptitudes des élèves- Acquérir des attitudes sociales et professionnelles- Appréhender des connaissances techniques	2 stages d'1 semaine dans deux champs différents (ou deux domaines différents)	Travaux légers autorisés par le code du travail
En 3^e Stage d'application (décret n° 2003-812 du 26 août 2003)	<ul style="list-style-type: none">- Articuler les compétences acquises en SEGPA avec les pratiques professionnelles- Confirmer le choix d'une spécialité professionnelle -- Acquérir des compétences de la vie sociale et professionnelle (x)- Se situer dans son parcours de formation (x)	2 stages de 2 semaines chacun, organisés en tenant compte de l'évolution du projet professionnel de l'élève Un troisième stage de 2 semaines au maximum est envisageable pour confirmer le projet de formation de l'élève	Travaux légers et manipulations sur machines autorisées par le code du travail

Durée : de 4 à 10 semaines maximum

Evaluation : (x)